



C.H. LAVAUUR



Lavaur, le 16/10/2009

AS et ASH, exigeons l'ouverture de négociations salariales. Pour nous c'est : « Les salaires de la misère ! »

Devant le refus du Ministère d'ouvrir les négociations pour la catégorie C, alors que des discussions sont en cours pour la catégorie B depuis juin ; le collectif fédéral Aides-Soignants et Agents des Services Hospitaliers de la CGT s'est réuni à Montreuil et appelle les personnels à faire connaître leurs revendications.

SALAIRES :

- AGENTS DES SERVICES HOSPITALIERS :

Nous revendiquons un début de carrière à 1,2 fois le SMIC (SMIC CGT à 1 600 €) avec un doublement en fin de carrière, soit un déroulement de carrière linéaire sur 28 ans.

- AIDES-SOIGNANTES :

Nous revendiquons un début de carrière à 1,4 fois le SMIC (SMIC CGT à 1 600 €) avec un doublement en fin de carrière, soit un déroulement de carrière linéaire sur 28 ans.

Nous exigeons, pour nos professions, une revalorisation immédiate de nos salaires et un déroulement de carrière linéaire sans barrage sur une grille unique.

Les primes, les bonifications, les quotas des classes supérieures ou exceptionnelles, qui sont des composantes non négligeables de la rémunération, doivent être revues. En effet, elles engendrent des inégalités financières entre les agents ayant les mêmes fonctions et n'ont été ni valorisés ni redéfinis ces dernières années.

Toutes les catégories doivent bénéficier d'une part du « gâteau », c'est ce que nous défendons à la CGT du CH Lavaur.

RETRAITE :

Après 2003, le gouvernement veut, en 2010, remettre en cause l'âge légal de départ à la retraite (pour le porter à 67 ans) et ainsi remettre en question les critères de pénibilité (départ à 55 ans pour les catégories actives).

La CGT exige une retraite à taux plein (75% du traitement mensuel brut) à 55 ans.

Emploi, Qualification, Formation et conditions de travail

Nos catégories sont fortement ciblées par les suppressions de postes entraînant une dégradation constante de nos conditions de travail dans tous les secteurs.

Nous dénonçons :

- L'augmentation constante de la charge de travail,

- La non reconnaissance de nos compétences et qualifications,
- La déréglementation de nos professions,
- Les glissements de tâches,
- Le taux d'invalidité des AS et des ASH qui s'élève à 33 %, contraignant beaucoup d'entre nous à partir en situation d'invalidité, avec une rente indécente, avant l'âge légal de départ en retraite,
- La précarité qui s'installe dans nos professions (CAE, contractuel...), c'est le cas à Lavalur
- L'arrivée massive d'auxiliaires de vie ou de personnel non qualifié sur des postes d'aides-soignants.

La CGT demande l'arrêt de la suppression de postes dans la Fonction Publique Hospitalière, l'embauche massive de personnels qualifiés, le respect des plannings et du temps de travail, l'arrêt des glissements de tâche, la titularisation de tous les salariés précaires (CDD, CDI), la reconnaissance de la pénibilité de notre travail.

En terme de formation, que ce soit pour les ASH ou pour les AS, il y a de moins en moins d'agents qui accèdent à une promotion professionnelle. La CGT dénonce également la suppression ou l'absence des formations de remise à niveau et de préparation qui permettaient aux agents de présenter et réussir les concours.

La CGT demande que 10 % du temps de travail soit consacré à la formation. Nous demandons également que tous les agents ayant réussi les concours d'entrée dans les écoles bénéficient de la promotion professionnelle. Dans les établissements, il faut, d'urgence, un plan de formation avec un budget spécifique uniquement destiné à l'accès à la promotion professionnelle, en parallèle au plan de formation continue classique.

Nous exigeons, pour nos professions, une revalorisation immédiate de nos salaires et un déroulement de carrière linéaire sans barrage sur une grille unique.

La CGT du CH Lavalur vous invite à vous rapprocher de nous, n'hésitez pas à nous contacter et à vous syndiquer comme de nombreux collègues de notre hôpital. C'est ensemble que nous obtiendrons l'ouverture de négociations salariales pour vos catégories.

**RAS LE BOL DES SALAIRES DE LA MISERE
POUR LES AS ET DES ASH !**

CéGéTez vous et mêlez-vous de votre hosto !

Permanence le mardi de 9 h à 16 h tél. : 05 63 83 30 38 ou 3038 Mail : cgt.chlavalur@wanadoo.fr

Retrouvez de nombreuses infos sur notre site internet : **www.cgt-chlavalur.fr**

